



## Guide de la rentrée pour le personnel, les parents et les élèves de l'école Jours de Plaine

2<sup>e</sup> septembre 2020

Bien que la situation reliée au coronavirus évolue rapidement, la DSFM et l'école Jours de Plaine ont une obligation de préparer le retour en classe prévu pour septembre. En premier lieu, sachez que la santé et la sécurité de nos communautés scolaires demeurent ma priorité primordiale. La division travail de concert avec le ministère de l'Éducation ainsi qu'avec les autorités sanitaires afin de prendre les meilleures décisions possible pour assurer que nos écoles demeurent des milieux bienveillants. Je suis toujours ouverte à discuter avec vous pour mettre en place des procédures que j'aurai possiblement oublié. Pour le bien-être de nos enfants, nous voulons harmoniser tous les adultes (personnel scolaire, professionnels de la communauté et parents/tuteurs) en un seul système engagé à soutenir nos jeunes. Il est important qu'on ait des procédures en place pour Jours de Plaine et de faire ces suivis avec les élèves à tous les jours.

*Ce document est en lien avec le Guide de la rentrée pour les parents et gardiens fourni par la DSFM (version 28 août) et nous ajoutons en plus grands détails ce qui touche l'école Jours de Plaine. Ceci est un document vivant auquel seront certainement apportées des modifications selon la situation.*

### Priorité dès la rentrée

Le bien-être et la santé mentale des élèves constituent la priorité et relèvent de la responsabilité de tous, particulièrement des enseignants et des enseignantes. Nous tiendrons compte de l'impact de la pandémie sur les élèves et nous favoriserons des pratiques pédagogiques qui assureront la santé et le bien-être de tous :

- Établir un climat sécurisant et de confiance au début de l'année;
- Favoriser le sens d'appartenance;
- Être à l'écoute;
- Être sensible ou attentif aux effets de la pandémie sur l'apprentissage;
- Planifier un temps favorable et des moyens adéquats pour organiser les tâches de vérification des apprentissages;
- Prioriser le rétablissement auprès des élèves qui étaient identifiés comme étant à risque.

### Auto-évaluation chaque matin

- Un rappel, personne ne devrait venir à l'école malade.
- Chaque parent sera responsable de faire le dépistage de leur enfant avant leur départ pour l'école. (<https://sharedhealthmb.ca/covid19/screening-tool/>)
- Le dépistage de Santé commun pour le personnel va continuer chaque matin et le livre à signer sera sur le bureau de Michelle.
- En plus, il y a un nouveau système en ligne de dépistage de la DSFM à compléter pour le personnel chaque matin. ([PowerSchool atrieveERP - Back to School COVID-19 Package.pptx](#))

### Des rappels à faire chaque jour.

- Nous allons établir une routine quotidienne de distanciation et d'hygiène personnelle pour chaque individu dans l'école en faisant des rappels de se laver les mains souvent et de pratiquer la distanciation sociale quand possibles d'un minimum d'un mètre.



## ***École Jours de Plaine***

- ☑ Les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année devront porter le masque à l'école lorsque nous ne pouvons respecter une distanciation de deux (2) mètres. Ceci sera dans le corridor de l'école et durant le déplacement des élèves.
- ☑ Tous les élèves de prématernelle à la 12<sup>e</sup> année devront porter le masque dans les autobus scolaires.
- ☑ Nous demandons aux parents et gardiens de procurer des masques réutilisables pour chacun de leurs enfants.
- ☑ Le port de masque pour les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année est permis, mais n'est pas obligatoire.
- ☑ Afin de maximiser le nombre d'élèves par salle de classe, le ministère recommande le mode « cohorte ». C'est donc dire que les élèves peuvent demeurer à une distance d'un (1) mètre les uns des autres en salle de classe. Lorsque les élèves ne sont plus en mode cohorte, une distanciation de deux (2) mètres doit être respectée. L'école Jours de Plaine, en principe, est une cohorte. Nous allons quand même essayer de garder ces regroupements suivants :
  - prématernelle à la 2<sup>e</sup> année (14 élèves),
  - 3<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (23 élèves).
- ☑ Il est recommandé qu'il y ait une bonne circulation de l'air dans la classe ou faire de l'enseignement dehors.
- ☑ Qu'est-ce que c'est « Close contact » le contact proche? Dr Brent Roussin dit, « C'est quelqu'un qui est en dedans de 2 mètres pour plus que 15 minutes. »

### **Voici les grandes lignes de la structure de la journée scolaire :**

- Le matin Mme Brenda, Mme Brittany et Mme Leah seront dehors pour diriger les élèves à la bonne porte. Les élèves doivent entrer un minimum d'une distance de 1 mètre.
  - Prématernelle à la 2<sup>e</sup> année – porte ouest (14 élèves)
  - 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année – portative #2 (7 élèves)
  - 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année – porte principale sud (12 élèves)
  - 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année – porte ouest (4 élèves)
- Les salles de classe les plus grandes seront utilisées pour accueillir les plus grands groupes. Voici l'assignation des élèves JDP :
  - prématernelle/maternelle – M. Rida et Mme Stacy planifient leur enseignement dehors alors svp envoyez votre enfant habillé pour la météo. Quand ils devront être à l'intérieur, leur classe sera salle #19.
  - 1<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> année – Mme Henriette dans la salle 11
  - 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année – Mme Anne Marie dans la portative #2. Par contre les élèves de 5<sup>e</sup> année seront aussi dans la salle #18 pour français et mathé le matin.
  - 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année – M. Roussel dans la salle #15. Par contre les élèves de la 6<sup>e</sup> année seront aussi dans la salle #17 pour français et mathé le matin.
  - 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année – M. Jean-Luc dans la salle #10. Cours du Campus seront aussi offerts dans la salle #16 et portative #1. Nous pouvons encore offrir tous les cours que les élèves avaient choisis au mois d'avril/mai.
- Pour les enseignants, en cas d'absence, les cohortes suivantes seront en effet autant possible :
  - Mme Henriette, M. Rida et Mme Stacy
  - Mme Anne Marie, Mme Yolande et M. Roussel
  - M. Jean-Luc, Mme Brenda et Mme Leah
- Pour éviter une possible contamination par voie d'échange de matériel, chaque élève de la M à 8 aura un bac personnalisé, fourni par la DSFM, qui contiendra ses outils pédagogiques.
- Puisque les casiers, par mesure préventive, ne seront pas utilisés, chaque élève apportera son matériel personnel dans son sac qui sera déposé sous son bureau.
- Nos auxiliaires seront placés avec les cohortes suivantes :
  - Mme Ashelyn – prématernelle/maternelle
  - Mme Lynn – prématernelle/maternelle et 1<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> année
  - Mme Mélanie et Mme Brittany – 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année



## ***École Jours de Plaine***

### **Récréation et repas**

- Le temps de récréation est important pour les élèves. Il permet de prendre un peu d'air et de se dégourdir les jambes. Il y aura 26 élèves dehors à la récréation le matin (1<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année) et 14 élèves à la récréation l'après-midi (1<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année). Nous n'allons pas diviser la cour d'école, c'est-à-dire que les élèves pourront jouer partout dans la cour d'école. Les élèves seront capables de jouer ensemble du moins qu'ils respectent la distance d'un mètre.
  - *Pour la sortie :*  
Nos corridors sont à peine 2 mètres alors cette espace sera gérée par les enseignants dans l'école. Ils vont aider aux élèves à ne pas se mettre à risque dans cette espace.
    - 1<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> année – porte ouest (7 élèves)
    - 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année – portative #2 (7 élèves)
    - 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année – porte principale sud (15 élèves)
  - *Pour la rentrée :*  
Les élèves doivent se mettre en ligne d'un mètre pour éviter la congestion dans le corridor et entrer par leur porte respective pareille que la sortie.
- Le repas des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> se fera en salle de classe et la portative #2 et se déroulera de 11h45-12h45.
- Il y aura 3 auxiliaires présentes pour faire de la surveillance des classes durant le temps de repas.
- L'utilisation des micro-ondes ne sera pas permise.
- Le programme de déjeuner sera servi individuellement par un membre du personnel aux élèves dans leur salle de classe et sera à revoir avec le personnel.
- Les dîners chauds pourront continuer. Les adultes devront le servir aux élèves dans leur salle de classe.
- L'école garde toujours des dîners d'urgences (barres tendres, compote de fruits, soupe, etc.) en réserve. Nous les distribuerons individuellement comme toujours au besoin.

### **Buvette et salles de bain**

Nous avons une buvette avec station de remplissage :

- Afin de minimiser la circulation dans les couloirs le matin, chaque élève devra remplir sa bouteille d'eau à la maison avant d'arriver à l'école et la rapportera à la maison après l'école.
- Les élèves se serviront de la station de remplissage de bouteilles et la buvette d'eau sera fermée.
- Quand un élève doit attendre pour la station de remplissage, il doit s'assurer de maintenir 2 mètres de distance

Nous avons 4 salles de bains à l'école

- 2 salles de bain dans la salle #19 (prématernelle/maternelle)
  - une sera désignée pour les élèves de prématernelle/maternelle
  - la 2<sup>e</sup> sera désignée pour les élèves de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année
- 2 salles de bain principales à côté du gymnase pour les élèves de la 3<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année.

Il y aura des cônes orange proches de chaque porte des salles de bain principal. L'élève devra glisser le cône avec son pied pour indiquer que la salle de bain est occupée. Quand il aura terminé, il doit glisser le cône pour indiquer que c'est libre. Si un autre élève arrive et c'est occupé. L'élève peut attendre une distance de 2 mètres de la porte.

### **Horaire des élèves**

- Mme Connie, la concierge, va s'assurer de faire le nettoyage à midi quand il y aura un changement de local pour les élèves (portative #1).
- Voici les horaires des élèves JDP 2020-2021 (sujet aux changements) :



# École Jours de Plaine

## Horaire 1e-2e - 2020-2021 JDP (Salle #11)

SEMESTRE 1 & 2					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00 - 10h30 (90 minutes)	Français (Mme Henriette #11)	Français (Mme Henriette #11)	Français (Mme Henriette #11)	Français (Mme Henriette #11)	Français (Mme Henriette #11)
10h30 - 10h45	Récréation				
10h45 - 11h45 (60 minutes)	Mathématiques (Mme Henriette #11)	Mathématiques (Mme Henriette #11)	Mathématiques (Mme Henriette #11)	Mathématiques (Mme Henriette #11)	Mathématiques (Mme Henriette #11)
11 h 45 - 12 h 45	Dîner				
12h45 - 13h15 (30 minutes)	Éducation physique (M. Roussel #03)	Éducation physique (M. Roussel #03)	Éducation physique (M. Roussel #03)	Éducation physique (M. Roussel #03)	Éducation physique (M. Roussel #03)
13h15 - 13h50 (35 minutes)	Sciences de la nature (Mme Henriette #11)	Sciences de la nature (Mme Henriette #11)	Sciences de la nature (Mme Henriette #11)	Sciences de la nature (Mme Henriette #11)	Sciences de la nature (Mme Henriette #11)
13h50 - 14h05	Récréation				
14h05 - 14h35 (30 minutes)	Science humaines (Mme Henriette #11)	Science humaines (Mme Henriette #11)	14h05-15h15 Éducation artistique (Mme Henriette #11)	Science humaines (Mme Henriette #11)	14h05-15h15 Éducation artistique (Mme Henriette #11)
14h35 - 15h00 (25 minutes)	Bibliothèque dans la classe 1e-2e (Mme Mélanie)			Bibliothèque dans la classe 1e-2e (Mme Mélanie)	
15h00 - 15h30 (30 minutes)	Français (Mme Henriette #11)			Français (Mme Henriette #11)	

## Horaire 3e-4e-5e - 2020-2021 JDP

SEMESTRE 1 & 2					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00 - 9h55 (45 minutes)	Français 3e-4e (Mme Anne Marie P#2) Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18)	Français 3e-4e (Mme Anne Marie P#2) Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18)	Français 3e-4e (Mme Anne Marie P#2)	9h - 10h10 Français 3e-4e (Mme A M P#2) Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18)	Arts visuel 3e-4e-5e (Mme Anne Marie P#2)
9h55 - 10h30 (45 minutes)	10h10-10h30 Arts visuel 3e-4e-5e (Mme Anne Marie P#2)	10h10-10h30 Arts visuel 3e-4e-5e (Mme Anne Marie P#2)	Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18)	10h10-10h30 Sciences de la nature 3e-4e-5e (Mme Anne Marie)	
10h30 - 10h45	Récréation				
10h45 - 11h15 (30 minutes)	Mathé 3e-4e (Mme Anne Marie #P2)	Mathé 3e-4e (Mme Anne Marie #P2)	Sciences humaines 3e-4e-5e (Mme Yolande P#2)	Mathé 3e-4e (Mme Anne Marie #P2)	Mathé 3e-4e (Mme Anne Marie #P2)
11h15 - 11h45 (30 minutes)	Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18)	Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18)		Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18)	
11 h 45 - 12 h 45	Dîner				
12h45 - 13h40 (55 minutes)	Sciences de la nature 3e-4e-5e (Mme Anne Marie P#2)	Sciences humaines 3e-4e-5e (Mme Yolande P#2)	Mathé 3e-4e (Mme Anne Marie #P2)	Sciences humaines 3e-4e-5e (Mme Yolande P#2)	Sciences de la nature 3e-4e-5e (Mme Anne Marie P#2)
13h40 - 13h50 (10 minutes)			Mathé 5e *** (M. Roussel #17/#18)		
13h50 - 14h05	Récréation				
14h05 - 14h35 (30 minutes)	Éducation physique 3e-4e-5e (M. Jean-Luc #03)	Éducation physique 3e-4e-5e (M. Jean-Luc #03)	Éducation physique 3e-4e-5e (M. Jean-Luc #03)	Éducation physique 3e-4e-5e (M. Jean-Luc #03)	Éducation physique 3e-4e-5e (M. Jean-Luc #03)
14h35 - 15h30 (55 minutes)	Français 3e (Mme Anne Marie #18) Anglais 4e-5e (Mme Brenda P#2)	Français 3e (Mme Anne Marie #18) Anglais 4e-5e (Mme Brenda P#2)	Français 3e (Mme Anne Marie #18) Anglais 4e-5e (Mme Brenda P#2)	Français 3e (Mme Anne Marie #18) Anglais 4e-5e (Mme Brenda P#2)	Français 3e (Mme Anne Marie #18) Anglais 4e-5e (Mme Brenda P#2)



# École Jours de Plaine

## Horaire 6e-7e-8e - 2020-2021 JDP

SEMESTRE 1 & 2					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00 - 9h55 (45 minutes)	Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18) (Français 7e-8e (M. Roussel #15)	Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18) (Français 7e-8e (M. Roussel #15)	Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18)	Français 5e-6e (Mme Yolande #17/#18) (Français 7e-8e (M. Roussel #15)	9h - 10h30 Arts visuels 6e-7e-8e (M. Roussel (P#1)
9h55 - 10h30 (45 minutes)	Français 5e-6e - lecture #17/#18 Français 7e-8e (M. Roussel #15)	Français 5e-6e - lecture #17/#18 Français 7e-8e (M. Roussel #15)	(Français 7e-8e (M. Roussel #15)	Français 5e-6e - lecture #17/#18 Français 7e-8e (M. Roussel #15)	
10h30 - 10h45 <b>Récréation</b>					
10h45 - 11h15 (30 minutes)	Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18) Mathé 7e-8e (M. Jean-Luc #15)	Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18) Mathé 7e-8e (M. Jean-Luc #15)	Mathé 6e (M. Roussel #18) Mathé 7e-8e (M. Jean-Luc #15)	Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18) Mathé 7e-8e (M. Jean-Luc #15)	Mathé 5e-6e (M. Roussel #17/#18) Mathé 7e-8e (M. Jean-Luc #15)
11h15 - 11h45 (30 minutes)					
11 h 45 – 12 h 45 <b>Dîner</b>					
12h45 - 13h40 (55 minutes)	Anglais 6e-7e-8e (Mme Brenda P#1)	Anglais 6e-7e-8e (Mme Brenda P#1)	Anglais 6e-7e-8e (Mme Brenda P#1)	Anglais 6e-7e-8e (Mme Brenda P#1)	Anglais 6e-7e-8e (Mme Brenda P#1)
13h40 - 14h35 (55 minutes)	Sciences humaines 6e-7e-8e (Mme Yolande P#1)	Sciences de la nature 6e-7e-8e (M. Roussel P#1)	Sciences de la nature 6e-7e-8e (M. Roussel P#1)	Sciences de la nature 6e-7e-8e (M. Roussel P#1)	Sciences humaines 6e-7e-8e (Mme Yolande P#1)
14h35 - 15h30 (55 minutes)	Sciences de la nature 6e-7e-8e (M. Roussel P#1)	Éducation physique 6e-7e-8e (M. Jean-Luc #03)	Éducation physique 6e-7e-8e (M. Jean-Luc #03)	Sciences humaines 6e-7e-8e (Mme Yolande P#1)	Éducation physique 6e-7e-8e (M. Jean-Luc #03)

## Horaire secondaire - 2020-2021 JDP

SEMESTRE 1 & 2					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00 à 9h55	Sciences de la nature 10F (#10) Sciences de la nature 20F (#10) Biologie 40S (#16)	Anglais 10F & 20F (P#1) Chimie 40S (#16) Physique 30S (#10)	Sciences de la nature 10F (#10) Sciences de la nature 20F (#10) Biologie 40S (#16)	Sciences de la nature 10F (#10) Sciences de la nature 20F (#10) Biologie 40S (#16)	Sciences humaines 10F #17) Histoire 30F (#10)
9h55 à 10h50	Étude à la famille 10S (P#1) Chimie 40S (#16) Physique 30S (#10)	Vie travail - exploration 10S (P#1) Physique 40S (#10) Chimie 30S (#16)	Anglais 10F & 20F (P#1) Chimie 40S (#16) Physique 30S (#10)	Étude à la famille 10S (P#1) Physique 40S (#10) Chimie 30S (#16)	Vie travail - exploration 10S #17)--- Physique 40S (#10) Chimie 30S (#16)
10h50 à 11h45	Vie travail - exploration 10S (#10)	Anglais 30S & 40S (P#1) Musique tech. Charlee (P#1) IMAP 20S (#16)	Anglais 30S & 40S (P#1) Musique tech. Charlee (P#1) IMAP 20S (#16)	Anglais 30S & 40S (P#1) Musique tech. Charlee (P#1) IMAP 20S (#16)	Anglais 10F & 20F (P#1)
11h45 à 12h45					
12h45 à 13h40	Sciences humaines 10F #17) Histoire 30F (#10)	Pré-calcul 30S (#16) Arts visuel 10S (#10)	Sciences humaines 10F #17) Histoire 30F (#10)	Pré-calcul 30S (#16) Arts visuel 10S (#10)	Pré-calcul 30S (#16) Étude à la famille 10S (#17)
13h40 à 14h35	Mathé 10F (#10) Mathé au quotidien 40S #10) Musique tech. Clara (#10)	Français 10F, 20F, 30S & 40S (#10)	Français 10F, 20F, 30S & 40S (#10)	Français 10F, 20F, 30S & 40S (#10)	Mathé 10F (#10) Mathé au quotidien 40S #10) Musique tech. Clara (#10)
14h35 à 15h30	Arts visuel 10S (#10)	Éducation physique 6e-10e (#03)	Éducation physique 6e-10e (#03)	Mathé 10F (#10) Mathé au quotidien 40S #10) Musique tech. Clara (#10)	Éducation physique 6e-10e (#03)
		M. Jean-Luc M. Roussel	Mme Brenda Mme Yolande	Mme Anne Marie Campus	Mme Leah



## ***École Jours de Plaine***

### **Services aux élèves**

- Les élèves à besoins particuliers seront très bien encadrés. Les plans d'apprentissage personnalisés seront remis à jour dès septembre, des interventions individualisées seront aussi permises.
- Les équipes d'appui locales et l'équipe divisionnaire des services aux élèves s'assureront aussi d'appuyer chaque enseignant et chaque enseignante afin que le matériel, les outils, etc. soient disponibles.
- Pour les élèves qui ne pourront se présenter à l'école due à un problème de santé, nous assurerons qu'ils ou elles reçoivent un enseignement approprié à leurs besoins.
- Si certaines accommodations doivent être effectuées afin de répondre aux besoins de certains élèves, la DSFM, lorsque faisable, s'en occupera.
- Pour les élèves qui présentent un état de santé fragile, la DSFM s'assurera, avec l'aide des autorités de santé locales, de mettre en place les mesures nécessaires à un retour sécuritaire. Si ce n'est pas possible, ces élèves auront droit à l'éducation à distance.
- La DSFM s'assurera que pour les élèves qui nécessitent un appui personnel plus significatif, que du matériel de protection personnel sera disponible tant pour les élèves que pour le personnel qui travaille avec eux.

Il est important de se rappeler que le ministère de l'Éducation continue de travailler de très près avec les acteurs clés qui appuient un retour à l'école le plus sécuritaire possible. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site suivant :

<https://www.edu.gov.mb.ca/k12/covid/support/rsssn.html>.

### **Mise à niveau académique**

Chaque enseignant et chaque enseignante procèdera à une analyse des besoins de chaque élève pour par la suite bien diriger la récupération et consolidation des différents curricula. Cette remise à niveau se fera tout au long de l'année. Pour débiter, chaque enseignant et chaque enseignante devait laisser dans le bulletin ou dossier de l'élève des commentaires individualisés afin de refléter les notions académiques non couvertes ou non apprises.

- À partir de ces commentaires, les enseignants et les enseignantes pourront, tout au long de l'année, s'assurer que les élèves acquièrent les notions nécessaires pour continuer leur cheminement académique. Des évaluations seront complétées pour chaque élève par la mi-octobre en lecture, écriture, numéracie et communication orale.
- En ce qui a trait aux élèves à besoins particuliers, les équipes « services aux élèves » de chaque école seront appuyées des divers spécialistes de l'équipe divisionnaire (psychologue, travailleur social ou travailleuse sociale, ergothérapeute, orthophoniste, orthopédagogue).
- Il y a une attente que tous les élèves participent pleinement à leur éducation. Ceux-ci seront évalués sur le travail effectué, que ce soit en mode présentiel ou à distance.

### **Transport**

- Le matin Mme Brenda, Mme Brittany et Mme Leah seront dehors pour diriger les élèves à la bonne porte. Les élèves doivent entrer un minimum d'une distance de 1 mètre.
  - Prématernelle à la 2<sup>e</sup> année – porte ouest (13 élèves)
  - 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année – portative #2 (7 élèves)
  - 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année – porte principale sud (10 élèves)
  - 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année – porte ouest (4 élèves)
- Pour ce qui concerne le débarquement des élèves qui ne prennent pas l'autobus scolaire, nous demandons aux parents de stationner leur voiture dans le stationnement et d'accompagner leur enfant à leur entrée respective. Le débarquement est possible après 8h50 seulement.





## ***École Jours de Plaine***

- Pour ce qui est de l'embarquement dans les autobus, dès 15h25 le bureau va appeler chaque famille des 2 autobus dans des intervalles de 1 minute (où quand nous voyons la famille embarquer) pour assurer la distanciation.
- Pour les élèves qui marchent à l'école ou se font ramasser, ils doivent attendre que les autobus sont partis.
- Certains membres du personnel préfèrent conduire eux-mêmes leur(s) enfant(s). Le cas échéant, le membre sera responsable de son/ses enfant(s) jusqu'à 8h50 et devra s'assurer que l'/les enfant(s) demeure(nt) en sa présence.

### **Lignes directrices relatives au transport à l'école (proviens du ministère de l'Éducation)**

Lorsque c'est possible, on recommande l'utilisation d'autres moyens de transport pour aller à l'école. Les parents, les tuteurs et les élèves peuvent assurer leur propre transport, notamment le covoiturage, la marche ou le vélo, pour éviter une exposition possible au virus dans l'autobus. Il convient de noter que le covoiturage présente aussi des risques de transmission. Pour obtenir des conseils sur la minimisation de ce risque, rendez-vous au [www.gov.mb.ca/covid19/infomanitobans/transportation.html](http://www.gov.mb.ca/covid19/infomanitobans/transportation.html).

Lorsque le seul moyen de transport est l'autobus scolaire, les chauffeurs d'autobus scolaires et les élèves doivent suivre les lignes directrices suivantes :

- Les élèves qui présentent des symptômes de la COVID-19 ne doivent pas se rendre à l'école ni monter à bord des autobus (rendez-vous au <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/>).
- Les chauffeurs qui présentent des symptômes de la COVID-19 ne doivent pas conduire d'autobus (consultez le <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/>).
- Tous les passagers de l'autobus scolaire de la prématernelle et plus, ainsi que le chauffeur, doivent porter un masque non médical. Ils devraient le porter avant l'entrée dans l'autobus et, si l'environnement le permet, l'enlever après la sortie de l'autobus. (Les lignes directrices relatives au port du masque se trouvent au [www.manitoba.ca/covid19/updates/prepareandprevent.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/updates/prepareandprevent.fr.html)).
- Tous les passagers et les chauffeurs doivent se laver les mains avant d'entrer dans l'autobus et en sortant;
- Lorsque la capacité de l'autobus le permet, laisser vacant le siège situé directement derrière le chauffeur;
- Lorsque c'est possible et si les conditions météorologiques le permettent, ouvrir les fenêtres pour accroître l'aération;
- Assigner les sièges afin que les mêmes élèves soient assis dans les mêmes sièges tous les jours pour les trajets d'autobus ordinaires;
- Lorsque c'est possible, asseoir un élève par banc dans l'autobus scolaire. Les élèves du même ménage peuvent aussi s'asseoir ensemble sur un banc;
- Lorsqu'il n'est pas possible d'asseoir un élève ou les élèves du même ménage par banc, asseoir les élèves de la même cohorte sur le même banc;
- Quels que sont les besoins en disposition des sièges, s'assurer de tenir à jour des listes des passagers et des chauffeurs des autobus scolaires pour permettre le traçage des contacts, au besoin;
- Les élèves qui nécessitent un accompagnateur peuvent s'asseoir avec leur accompagnateur (comme s'ils étaient du même ménage ou d'une même cohorte);
- Lorsqu'un élève qui nécessite soit un appareil l'aidant à se mouvoir ou qui a un système de retenue et donc qui ne peut respecter la distanciation physique, des considérations additionnelles peuvent s'avérer nécessaires (voir [www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/reouverture/aide\\_non\\_fournie\\_distance.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/reouverture/aide_non_fournie_distance.html));
- Conformément aux processus standards, les élèves doivent demeurer assis dans leur propre siège et ne doivent pas se déplacer à bord de l'autobus;
- Les élèves peuvent changer d'autobus scolaire pour leur transport à l'école ou à la maison; ces élèves seront considérés comme étant des membres des deux cohortes;
- Les enfants doivent conserver une distance physique de deux mètres lorsqu'ils font la file pour monter à bord de l'autobus ou pour en sortir;



## ***École Jours de Plaine***

- À l'école, les heures d'arrivées et de départs des autobus scolaires devraient être échelonnées, si possible, pour éviter l'entassement à l'entrée de l'école;
- Les autobus doivent être remplis de l'arrière à l'avant et vidés de l'avant à l'arrière. Un seul élève ou groupe d'élèves du même ménage à la fois doit se lever et sortir afin de minimiser les contacts étroits entre les élèves. Cependant, nous aurons à faire certains accommodements en plaçant un élève de la prématernelle;
- Veiller au nettoyage approfondi des sièges ou des autres surfaces fréquemment touchées (p. ex., fenêtres, rampes) avant que chaque nouveau groupe d'élèves monte à bord;
- Des désinfectants pour surfaces dures ou des produits de nettoyage peuvent être transportés dans un autobus scolaire pourvu qu'ils soient en sécurité et non accessibles aux élèves (1 litre au maximum);
- Il est possible que des mesures additionnelles de distanciation physique soient requises pendant l'année scolaire, selon les directives de santé publique et des risques de transmission de la COVID-19.

### **Activités parascolaires**

Bien que la consigne de distanciation soit toujours existante, il sera possible de tenir certaines activités parascolaires en s'assurant de respecter lesdites consignes. Ceci pourrait demander de modifier certaines activités, mais nous comprenons qu'avec un peu de créativité, notre personnel peut faire des miracles. Nous allons revoir les activités parascolaires en équipe et voir ce qui est possible avec la distanciation.

### **Sorties et excursions**

Bien que la DSFM ne privilégie pas, en temps de pandémie, les sorties et excursions, celles-ci sont permises par la Province. Ceci dit, la participation des élèves doit demeurer volontaire et doit être accompagnée de la permission des parents ou gardiens de chaque élève. Une planification très détaillée devra aussi être présentée avant que l'activité soit acceptée. Voici des éléments à considérer :

- Les sites extérieurs présentent moins de risques que les sites fermés.
- Éviter les attroupements lorsque vous ne pouvez maintenir la distanciation de deux mètres.
- Assurez-vous qu'il y a du gel nettoyant ou du savon à des fréquents endroits.
- Pour le transport des élèves, si nécessaire, référez-vous au guide de transport.
- Assurez-vous que chaque élève a sa propre bouteille d'eau.
- Peu importe que vous soyez en sortie scolaire ou à l'école, vous devez suivre les recommandations de la santé publique.

La Marche Terry Fox pourrait avoir lieu et nous pourrions prendre un autobus et des véhicules privés. Nous allons en discuter avec le personnel, la division et les parents.

### **Salon du personnel**

Puisque le scénario proposé demande d'être vigilant quant à la distanciation, il faudra nous assurer que les enseignants et les enseignantes ont droit à 55 minutes de repas sans la présence des élèves et que le personnel de soutien ait aussi accès à leurs temps de pause sans élèves. Le membre du personnel peut manger dans sa salle de classe si les élèves n'y sont pas présents. Sinon, nous devons trouver un local pour accommoder ces pauses : la bibliothèque, une partie du gymnase, etc. Les membres du personnel devront respecter une distanciation de deux (2) mètres puisqu'ils font partie de la cohorte d'élèves à leur charge et non une cohorte en soi. Nous vous demandons aussi de vous assurer que chaque membre du personnel nettoie son espace où il ou elle a mangé son repas.

À Jours de Plaine 2 membres du personnel seront permis dans la cuisine et 3 membres plus la secrétaire et la direction dans son bureau au bureau de l'école. Les élèves ne sont pas permis dans le salon du personnel.





## ***École Jours de Plaine***

### **Nettoyage des salles de bain et salles de classe**

Après chaque pause et récréation, Mme Connie devra s'assurer de nettoyer assidument les toilettes et les salles de classe, incluant toute surface plate et tous robinets. Aussi, les rampes d'escalier, les poignées de porte, les buvettes et les fontaines devront être aseptisées fréquemment.

### **Casiers**

Afin d'éviter toute propagation lors du scénario 2, les casiers ne seront pas utilisés.

- Les élèves de la prématernelle à la 8<sup>e</sup> année auront leur propre bureau et ainsi pourront y ranger leur propre matériel.
- Les élèves du secondaire pourront laisser leurs effets dans une boîte désignée pour eux dans leur salle de classe.

### **Masque**

- Le port du masque, tel qu'indiqué par le chef de la santé publique, est maintenant obligatoire pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année lorsque ceux-ci ne peuvent respecter la consigne du deux (2) mètres. Ceci sera dans le corridor de l'école et durant le déplacement des élèves.
- Le port de masque à la récréation n'est pas obligatoire pour les élèves qu'ils respectent la distance d'un mètre.
- Le port de masque pour les adultes est obligatoire si la distance de 1 mètre ne peut être respectée.
- Nous demandons aux parents d'acheter un minimum de deux masques réutilisables afin de pouvoir les laver de façon quotidienne. Nous vous demandons de les envoyer avec votre enfant chaque jour.
- Il y aura des masques disponibles à l'école au besoin.
- Le masque sera aussi obligatoire pour le personnel et les visiteurs.
- SVP voir le lien suivant de comment porter un masque non médical ou le couvre visage : <https://www.youtube.com/watch?v=yt7JJYGfjHA>

## **Mesures de santé publique**

---

Les divisions scolaires de la province sont tenues de suivre les recommandations de la santé publique. Il est clair que pour minimiser les risques de propagation et de transmission, nous devons tous être proactifs :

### **Autoévaluation sanitaire**

- Il revient à chaque parent de s'assurer qu'avant d'envoyer leurs enfants à l'école ou dans l'autobus, ceux-ci ne démontrent aucun symptôme lié avec la COVID-19.
- Chaque membre du personnel devra aussi se soumettre au test de dépistage avant leur départ de la maison.
- Les membres du personnel indiqueront dans un registre d'avoir complété le dépistage avant de se rendre à l'école et noter ceci au bureau de la secrétaire.
- Voici les liens pour les dépistages :
  - <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/> (français)
  - <https://sharedhealthmb.ca/covid19/screening-tool/> (anglais)
  - PowerSchool atrieveERP - Back to School COVID-19 Package.pptx (personnel seulement)

### **Symptômes**

- Si un élève se présente ou développe des symptômes lorsqu'il est à l'école, il faut immédiatement lui donner un masque médical et isoler l'enfant de la bibliothèque. (Si l'élève est jeune, un adulte devrait rester avec lui.) Un appel sera ensuite fait aux parents pour venir ramasser leur enfant tout de suite et chercher de l'avis médical.



## ***École Jours de Plaine***

- L'école contactera immédiatement les parents et gardiens afin qu'ils viennent chercher leur enfant et demandera aussi aux parents et gardiens de contacter Info Santé 204-788-8200 ou 1-888-315-9257 ou le médecin de famille.
- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui au préalable se lavera les mains et portera un masque demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de rejoindre les parents ou gardiens de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.
- Une enfant qui présente des symptômes liés à la COVID-19 pourra retourner à l'école seulement une fois qu'un représentant de la santé publique le juge approprié. Si ledit enfant a reçu un diagnostic positif du virus, la santé publique fournira les informations nécessaires à la famille et à l'école. Généralement, la santé publique fait les suivis de façon prompte; soit entre 24 h et 48 h dès que le rapport du laboratoire est envoyé.
- Si un membre du personnel ressent des symptômes similaires à la COVID-19, il devra s'isoler, informer son superviseur et quitter pour la maison. S'ensuivra une désinfection des surfaces qui sont généralement les plus utilisées par le membre du personnel.
- Les membres du personnel qui sont en congé de maladie ou qui sont en isolement personnel doivent suivre les directives administratives de la Division scolaire ainsi que la convention collective. Une note médicale n'est pas demandée pour les membres du personnel qui ont le virus de la COVID-19 ou des symptômes de la grippe (ou rhume), ainsi que ceux qui s'occupent d'un membre proche de la famille qui présente ces symptômes.

### **Facteurs aggravants de risque personnel**

Des arrangements seront nécessaires pour les élèves, les membres du personnel, les enseignants et les administrateurs qui pourraient être un risque élevé de contacter le virus.

L'éducation à distance sera en place pour les élèves qui, en lien avec les facteurs COVID-19, auront une note médicale indiquant qu'ils ne peuvent se retrouver en salle de classe. Ce genre de situation est plutôt rare et est limité aux élèves qui ont un système immunodéficient ou une condition médicale qui accroîtrait le risque de contracter le virus. Les parents et gardiens doivent au préalable consulter avec leur médecin de famille afin d'obtenir cet accommodement.

### **Nettoyage des mains**

- Les élèves devront se nettoyer les mains avec un gel nettoyant à l'entrée dans l'autobus, à l'arrivée et au départ de l'école (avec supervision).
- Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains :
  - avant et après être allé à la toilette;
  - avant et après avoir mangé;
  - après un éternuement où s'être mouché le nez;
  - après s'être essuyé le nez;
  - lorsque les mains sont sales;
  - avant de préparer à manger;
  - avant et après les pauses ou récréations;
  - en entrant dans une pièce si l'individu se déplace dans la journée;
  - après un changement de couche (pour le personnel);
  - avant et après le retrait et la remise du masque;
  - après avoir effectué des tâches de nettoyage.
- De bonnes pratiques d'hygiène peuvent être enseignées à tout âge, incluant les tout-petits. L'utilisation d'un chronomètre peut aider, tout comme réciter (dans sa tête) une courte comptine. L'important est que si vous optez pour le savon régulier, il faut un minimum de 20 secondes pour bien nettoyer.



## ***École Jours de Plaine***

- Il sera aussi important d'enseigner et modeler tout ce qui a trait aux éternuements et quinte de toux. Ceci inclut éternuer et tousser soit dans un mouchoir ou dans son coude, puis de s'assurer de bien jeter le ou les mouchoirs pour finalement se laver les mains.
- Les effets personnels, tels chapeaux, accessoires pour les cheveux, baume à lèvres, nourriture, boisson, etc., ne doivent pas être partagés.

### **Nettoyage et désinfection (Mme Connie et Mme Brittany)**

Il faut accroître la fréquence de nettoyage des surfaces les plus « communes », ainsi que tout endroit « partagé » par des individus. À cet égard chaque école doit :

- Nettoyer les surfaces à grands usages : poignées de porte, interrupteurs de lumières et autres, chaises, pupitres, matériel d'art, équipement d'éducation physique, outils, etc. minimalement deux fois par jour.
- Accroître le monitoring des stations de gel nettoyant afin de vous assurer qu'il n'y a aucun manque.
- Assurez-vous de nettoyer les toilettes minimalement six fois par jour : matin, avant et après les récréations, avant et après le dîner, fin de la journée).
- Le personnel de l'école quittera l'école par 18h00 pour appuyer les concierges avec le nettoyage et la désinfection de l'école.

### **Écllosion ou retraçage de possibles contacts**

- Avec la possibilité qu'une de nos écoles soit touchée par le virus, donc qu'il y ait un « cas confirmé » dans une de nos écoles, toute communication aux parents sera prise en charge par la santé publique du Manitoba.
- Le retraçage des gens qui seraient susceptibles d'avoir été en contact avec le « cas confirmé » sera aussi effectué par la santé publique; ceci à l'aide des cohortes préétablies.
- La santé publique pourrait :
  - consulter les élèves, les familles ou les membres du personnel qui auraient pu être de près en contact avec un cas confirmé (ou probable) et les informer s'ils doivent s'auto-isoler et s'auto-surveiller. Aussi, la santé publique pourrait déterminer le « quand » du retour à l'école.
  - réquisitionner les documents, les horaires, etc., identifier les cohortes, les membres du personnel et les visiteurs qui auraient pu être en contact avec le cas confirmé;
  - offrir d'administrer des tests aux contacts du cas confirmé;
  - évaluer si une fermeture partielle ou complète de l'école doit se faire;
  - la santé publique procurera aux écoles dont certains élèves seraient affectés, une lettre type à partager avec les parents, le personnel et les élèves.

## **Varia**

---

### **Visiteurs et bénévoles**

- Une affiche sera placée à l'entrée principale de l'école pour rappeler aux visiteurs que le port du masque est obligatoire et indiquera aussi toute autre consigne de sécurité à suivre.
- Pour le mois de septembre, la porte principale de l'école sera barrée afin de minimiser les entrées et sorties à ce qui est le strict nécessaire. Nous allons réévaluer ceci pour le mois d'octobre. À cet égard, il est préférable de favoriser les communications par voie téléphonique ou par vidéo.
- Lorsqu'un visiteur ou un bénévole se présente, celui-ci devra auparavant avoir pris rendez-vous, s'être auto-évalué avec l'aide de l'outil du ministère de la Santé. Il ou elle devra aussi se nettoyer les mains et, si jamais cette personne doit rencontrer un membre du personnel, porter un masque. Les règles de distanciation seront aussi



## ***École Jours de Plaine***

appliquées tout au long de leur visite. Advenant le refus d'obtempérer à ces règlements, ladite personne ne pourra entrer dans l'école.

- L'école doit garder un registre de tout visiteur.
- Il sera important, lorsqu'on parle de visiteurs, de prioriser les individus qui sont directement liés à la mise en œuvre des mesures de santé et de l'éducation : infirmières, stagiaires, volontaires des programmes de repas, etc.
- Pour l'instant, la santé publique ne permet pas l'usage communautaire des écoles, donc c'est avec regrets que nous devons mettre sur la glace les activités communautaires. Cette consigne ne s'applique pas aux garderies.

### **Utilisation des outils informatiques**

Afin d'assurer que chaque ordinateur portable, tablette ou appareil fixe soit utilisé au maximum, les enseignants seront responsables d'aller chercher, nettoyer et remettre les outils informatiques à leur propre endroit. Ceux-ci devront être nettoyés dès qu'un utilisateur a terminé d'en faire usage. Les lingettes désinfectantes peuvent être utilisées pour les claviers et les écrans. Il existe aussi des lingettes antistatiques qui peuvent faire l'affaire.

### **Quoi faire en cas d'évolution ou régression de la pandémie?**

Les décisions prises quant au retour en classe proviennent de la santé publique qui analyse les données de la situation COVID-19 au Manitoba. Ces analyses sont basées sur plusieurs facteurs relevant des tests effectués auprès de la population ainsi que plusieurs autres données. Les divisions scolaires doivent suivre ces recommandations.

Nous devons donc garder à l'esprit qu'en tout moment, nous pourrions passer à un scénario différent, ceci sans peu de préavis, toujours dépendamment de la situation sanitaire de la Province.

Dans le cas où la santé publique retire les restrictions de distanciation et de regroupement, les écoles de la DSFM reviendront à offrir un programme dit « régulier », donc en salle de classe sans aucune mesure de nettoyage ou d'isolement.

Dans le cas où la santé publique nous indique que les élèves devront être majoritairement à distance pour suivre leurs cours, la Division scolaire franco-manitobaine a déjà élaboré à cet égard un plan de retour.

Ce scénario est celui que nous avons connu de mars à juin, donc des élèves qui sont à la maison et qui reçoivent l'éducation à distance. Ce scénario, qui serait imposé par le médecin hygiéniste en chef, se veut un niveau où la majorité des élèves seraient à distance. Seuls les élèves à besoins particuliers et ceux qui n'ont aucun accès à l'école à distance seraient en présentiel.

### **Ventilation**

La transmission du virus est moins probable lorsque les environnements sont bien aérés. Voici quelques stratégies à adopter :

- Éviter la recirculation de l'air.
- De façon générale, la ventilation de la bâtisse avec de l'air frais; soit en ouvrant les fenêtres ou en accroissant le ratio d'air extérieur dans le système HVAC, aidera à diluer l'expiration des individus présents dans la bâtisse.
- Assurez-vous que l'air poussé n'est pas dirigé vers les individus ou vers les surfaces les plus utilisées.
- Évaluez le risque d'ouvrir les fenêtres et les portes (ex. chutes : déclenche les symptômes de l'asthme).
- Les enseignants sont encouragés d'enseigner dehors. Des tentes canopée seront disponibles à cet effet.
- L'équipe de prématernelle/maternelle a déjà entamé au mois de mai la planification de l'enseignement dehors.



## ***École Jours de Plaine***

### **Manutention de nourriture**

Le meilleur moyen d'éviter la transmission est que chaque parent fournisse un dîner et des collations à son enfant.

Lorsqu'impossible :

- Le personnel devrait servir la nourriture.
- Ne jamais utiliser ses mains, mais plutôt des ustensiles pour servir la nourriture.
- Assurez-vous de retirer tout contenant des aires de repas : pichet d'eau ou de lait, salière, poivrière, récipient pour des collations, etc.
- Si vous utilisez de la nourriture pré-empaquetée, distribuez-les individuellement.
- Pour les programmes de collation, assurez-vous qu'il s'agisse de collation avec emballage individuelle et servez individuellement la collation.
- Fermez les cuisines et les aires de repas qui pourraient être accessibles par les élèves ou les visiteurs. La cuisine n'est pas accessible aux élèves.
- Assurez-vous de suivre les mesures d'hygiène quant à la manutention de la nourriture.

Cessez les activités ou les cours qui impliquent la participation des élèves.

Les dîners chaud seront en attente jusqu'à la fin du mois d'octobre.

### **Chant de l'hymne national, la prière et les annonces matinales**

- Notre hymne national sera joué à l'intervox de l'école le matin lors des annonces matinales.
- Quand les feuilles de permission pour la prière seront remises à la division, la prière sera faite le matin après les annonces dans chaque salle de classe. La DSFM reconnaît ce droit et tentera, avec toutes les contraintes reliées au défi de rassemblement et de distanciation, de maintenir ces exercices.

### **Permission de quitter l'école**

- Les permissions d'aller au village ne seront pas permises. Nous demandons encore aux parents d'aviser l'école quand ils vont ramasser leurs enfants.
- Si un ou une élève à un rendez-vous médical et doit quitter, il ou elle peut revenir à l'école, mais faire l'auto-évaluation à priori et bien entendu, suivre le protocole d'hygiène.

### **Cours de musique et d'éducation physique**

Les cours de musique seront offerts en salle de classe. Cette année il y aura un accent sur les arts visuels et en particulier la thérapie d'art.

*FMJ (Festival Musique Jeunesse) sera encore offert pour les élèves de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.*

Pour l'éducation physique, ce cours sera offert le plus souvent possible, à l'extérieur.

### **Exercices d'évacuation de feu, tornade, confinement et autobus**

Les exercices de feu, de tornade, de confinement, et d'autobus ne seront pas faits avant que les élèves soient bien avec cette transition et que nous avons reçu plus de directives de la DSFM.